

REPUBLIQUE POPULAIRE DU CONGO

Travail-Démocratie-Paix

MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS
ET DE LA CONSTRUCTION

OM/BES.-

DIRECTION GENERALE DE LA REGIE
NATIONALE DES TRANSPORTS ET DES
TRAVAUX PUBLICS

DECRET N° 82/608 du 23/6/1982
MTPC/RNTP

portant **promotion** au titre de
l'année 1981 au grade d'Ingénieur
en Chef de Monsieur BONGOU Léon-
Augustin, Ingénieur des cadres de
la catégorie A hiérarchie I des
Services Techniques (Travaux Publics).

LE PREMIER MINISTRE, CHEF DU GOUVERNEMENT

Visas :

- Vu la Constitution du 8 Juillet 1979;
- Vu la loi 25/80 du 13/11/80 portant amendement de l'article 47 de la Constitution du 8 Juillet 1979;
- Vu la loi 15-62 du 3/2/62 portant statut général des Fonctionnaires;
- Vu l'Arrêté 2.087/FP du 21/6/58 fixant le règlement sur la solde des Fonctionnaires;
- Vu le Décret 60/90 du 3/3/60 fixant le statut commun des cadres de la catégorie A I des Services Techniques;
- Vu le Décret 62-130/NF du 9/5/62 fixant le régime des rémunérations des Fonctionnaires;
- Vu le Décret 62-197/FP du 5/7/62 fixant les catégories et hiérarchies des cadres créées par la loi 15-62 du 3/2/62 portant statut général des Fonctionnaires;
- Vu le Décret 62-198/FP du 5/7/62 relatif à la nomination et à la révocation des Fonctionnaires des cadres de la catégorie A I;
- Vu le Décret 65-170/FP du 25/6/65 réglementant l'avancement des Fonctionnaires;
- Vu le Décret 74-470 du 31/12/74 abrogeant et remplaçant les dispositions du Décret 62-196/FP du 5/7/62 fixant les échelonnements indiciaires des Fonctionnaires;
- Vu le Décret 79/154 du 4/4/79 portant nomination du Premier Ministre, Chef du Gouvernement;
- Vu le Décret 80-644 du 28/12/80 portant nomination des Membres du Conseil des Ministres;
- Vu le Décret 80/630 du 27/12/80 portant déblocage des avancements des agents de l'Etat;
- Vu le rectificatif 81/016 du 26/01/81 au Décret 80/644 du 28/12/80 portant nomination des Membres du Conseil des Ministres;
- Vu le Décret 81/017 du 26/01/81 relatif aux intérim des Membres du Gouvernement;
- Vu le Procès-Verbal de la Commission Administrative Paritaire du 10 Novembre 1981;
- Vu le Décret 82/607 MTPC/RNTP du 23/6/1982 portant inscription à 2 ans au tableau d'avancement au titre de l'année 1981 au grade d'Ingénieur en Chef de Monsieur BONGOU Léon-Augustin, Ingénieur des cadres de la catégorie A hiérarchie I des Services Techniques (Travaux Publics).

DG/RNTP.

DFP.

DB.

DCF.

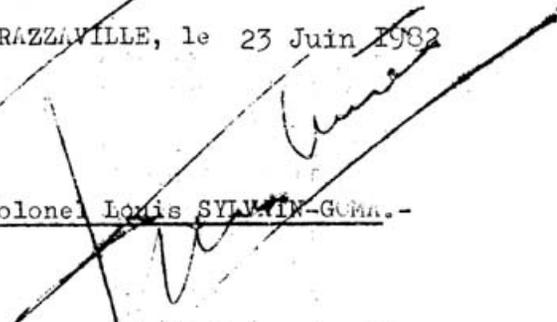
DECRETE :

Article 1er. - Monsieur BONGOU Leon-Augustin, Ingénieur de 7ème échelon des cadres de la catégorie A hiérarchie I des Services Techniques (Travaux Publics) en service au Ministère du PLAN à BRAZZAVILLE, est promu au grade d'Ingénieur en Chef de 1er échelon - indice 1.520 pour compter du 1er Septembre 1981.

Article 2. - Le présent Décret qui prendra effet tant en point de vue de la solde que de l'ancienneté pour compter de la date ci-dessus indiquée sera enregistré, publié au Journal Officiel de la République Populaire du Congo et communiquée partout où besoin sera. /-

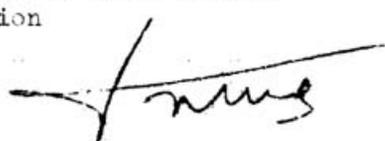
BRAZZAVILLE, le 23 Juin 1982

Par le Premier Ministre,
Chef du Gouvernement


Colonel Louis SYLVAIN-GOMA.

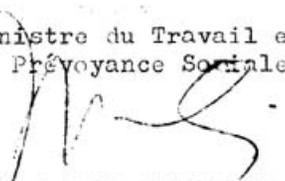
Le Ministre des Travaux
Publics et de la Cons-
truction

Le Ministre des Finances


Commandant Benoit MOUNDELE-NGOLLO.


ITIHI-OSSETOUMBA-LEKOUNDZOU.

Le Ministre du Travail et
de la Prévoyance Sociale


Bernard COMBE MATSIONA.

AMPLIATIONS :

JCRPC	1
SGCM/BC	3
MTPC	2
DFP	2
DB	2
DCF	2
MINI PLAN	2
DG/RNTP	15
Dossier	3
Intéressé	1

